

FORMULAIRE 11B

**ARTICLE 44
ARTICLE 13 DE LA LOI SUR L'ÉDUCATION**

**DOCUMENT DE PROPOSITION DE CANDIDATURE
(CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL)**

DISTRICT _____
(nom)

Nous, les électeurs qualifiés dont les noms apparaissent sur la liste modifiée des électeurs de la Municipalité indiquée en face de chaque nom proposons:

_____ originaire de
(nom)
_____ de
(adresse de voirie)
_____ (adresse) _____ (code postal)

(Inclure l'adresse postale si elle diffère de l'adresse de voirie.)

comme candidat au poste de membre du *Conseil scolaire acadien provincial* pour les élections qui auront lieu le _____.

(À noter : Il faut que les auteurs de la proposition signent ci-dessous et signent également la "Déclaration des auteurs de la proposition de candidature".)

Nom(lettres moulées majuscules) **Adresse de voirie** **Municipalité**

Signature

Nom(lettres moulées majuscules) **Adresse de voirie** **Municipalité**

Signature

Nom(lettres moulées majuscules)

Adresse de voirie

Municipalité

Signature

Nom(lettres moulées majuscules)

Adresse de voirie

Municipalité

Signature

Nom(lettres moulées majuscules)

Adresse de voirie

Municipalité

Signature

À noter :

- 1. Il faut que ces électeurs aient le droit de voter lors de l'élection du membre du CSAP.)**
- 2. Le public peut examiner les documents de proposition de candidature quand le(la) Directeur(trice) du scrutin les a signés.**

DÉCLARATION DES AUTEURS DE LA PROPOSITION DE CANDIDATURE

D'après la *Loi sur l'éducation*, seul(e) un(e) « ayant droit » a le droit de proposer un(e) candidat(e) aux élections des membres du Conseil scolaire acadien provincial.

D'après la *Loi sur l'éducation*, un(e) « ayant droit » est une personne qui est citoyen(ne) canadien(ne)

ET

(a) soit dont la première langue apprise et encore comprise est le français;

(b) soit qui a reçu son instruction scolaire au niveau primaire au Canada dans un programme en français langue première;

(c) soit qui est un parent dont l'un des enfants a reçu ou reçoit son instruction scolaire, au niveau primaire ou secondaire, au Canada dans un programme en français langue première. (À noter que la définition de « parent » pour ce qui est des ayants droit ne comprend pas les tuteurs ou les personnes ayant des enfants à charge *in loco parentis*).

Je déclare que je suis un(e) « ayant droit » au sens de cette définition.

Nom (*lettres moulées majuscules SVP*)

Signature

DÉCLARATION DU(DE LA) CANDIDAT(E)

D'après la *Loi sur l'éducation*, seul(e) un(e) « ayant droit » peut être membre du *Conseil scolaire acadien provincial*.

D'après la *Loi sur l'éducation*, un(e) « ayant droit » est une personne qui est citoyen(ne) canadien(ne) ET

(a) soit dont la première langue apprise et encore comprise est le français;

(b) soit qui a reçu son instruction scolaire au niveau primaire au Canada dans un programme en français langue première;

(c) soit qui est un parent dont l'un des enfants a reçu ou reçoit son instruction scolaire, au niveau primaire ou secondaire, au Canada dans un programme en français langue première. (À noter que la définition de « parent » pour ce qui est des ayants droit ne comprend pas les tuteurs ou les personnes ayant des enfants à charge *in loco parentis*).

Je déclare que je suis un(e) « ayant droit » au sens de cette définition.

(À noter que cette déclaration doit être signée par le(la) candidat(e); elle ne peut pas être signée par l'agent officiel.)

Signature du(de la) candidat(e)

.....

CONSENTEMENT ET SERMENT OU DÉCLARATION SOLENNELLE DU(DE LA) CANDIDAT(E)

Je jure(ou déclare solennellement) que :

1. Je(Il/Elle), _____, suis (est) d'accord avec la
(*nom tel qu'il apparaîtra sur le bulletin de vote*)
proposition de candidature.
2. Je suis (Il/Elle est) citoyen(ne) canadien(ne).

3. Je suis (Il/Elle est) âgé(e) de dix-huit ans ou plus.
4. J'ai (Il/Elle a) ordinairement résidé dans la province de la Nouvelle-Écosse pendant la période de six mois précédent le jour de cette proposition et y réside toujours..
5. Je n'ai (Il/Elle n'a) pas été condamné(e) pour corruption ou subornation selon la loi sur les élections municipales au cours des dix années précédent le jour de la proposition de candidature.
6. J'ai (Il/Elle a) lu et je sais (il/elle comprend) toutes les articles de la loi sur l'éducation qui concernent personnes qui n'ont pas le droit de voter, d'être proposé comme candidat(e) ou de siéger dans un conseil scolaire et aucune des raisons pour lesquelles une personne pourrait être disqualifiée en vertu de ces articles ne s'applique à moi (lui/elle).
7. J' (Il/Elle) accepterai (acceptera) les poste de membre du Conseil scolaire acadien provincial si je suis (il/elle est) élu(e).
8. Je (Il/Elle) nomme _____, de _____,
(nom) *(adresse)*
mon/son agent officiel selon la loi sur les élections municipales.

Juré (ou déclaré solennellement) à : _____

dans le comté de : _____

le _____,

devant moi

(voir article146)

Candidat(e) (ou agent si l'autorisation a été
obtenue et si elle est
jointe au présent document)

REÇU

Je déclare avoir reçu de la part du(de la) candidat(e) sus-nommé(e) ou de son agent en son nom un document de proposition de candidature dûment complété et la somme de _____ en monnaie courante, sous forme de chèque certifié ou de mandat à l'ordre de la ville/municipalité/municipalité régionale de _____ en guise de caution en vertu de la loi sur les élections municipales.

Fait à _____ le _____ .

Directeur(trice) du scrutiny

(Le présent formulaire est également disponible en anglais.)